

Prévention des cambriolages et sécurité

Présentées lors de la réunion publique "Prévention et Sécurité" le 11 juin, retrouvez les mesures mises en oeuvre par la municipalité et les forces de l'ordre pour renforcer la sécurité à Saint-Nom-la-Bretèche.



Une mobilisation collective au service des habitants

Le 11 juin 2026, la commune a organisé une réunion publique consacrée à la sécurité et à la prévention des cambriolages, en présence des élus, de la gendarmerie nationale, du poste à cheval, de la police municipale et de nombreux habitants.

Cette rencontre a permis de présenter un état des lieux de la situation, les actions engagées ces derniers mois ainsi que les dispositifs déployés pour renforcer la sécurité sur notre territoire.

Parmi les mesures présentées :

1. Renforcement des patrouilles de gendarmerie sur le terrain ou banalisées ainsi que des actions de surveillance
2. Modernisation et extension du réseau de vidéoprotection
3. Développement du dispositif de participation citoyenne avec des référents de quartier
4. Consultations gratuites de sûreté à domicile
5. Promotion de l'application « Ma Sécurité »
6. Renforcement de l'Opération Tranquillité Vacances

Les échanges ont également permis de rappeler les bons réflexes de prévention et l'importance du signalement rapide de tout comportement suspect auprès des forces de l'ordre.

La sécurité est une responsabilité partagée. La vigilance de chacun, associée à l'action coordonnée des services de l'État, de la police municipale et de la commune, contribue à préserver la tranquillité, la qualité de vie et le cadre exceptionnel auxquels nous sommes tous attachés.

La Municipalité remercie les habitants qui souhaitent s'engager dans le dispositif de participation citoyenne. Pour candidater, téléchargez le formulaire dans l'onglet "Documents".

Documents

[Livret réunion du 11 juin 2026](#)

[Formulaire candidature référent de quartier](#)

[Auto évaluation risque cambriolage](#)